Améliorer l'utilisation des données administratives sur les enfants placés en protection de remplacement : Les leçons de la France

Isabelle Frechon, correspondante nationale de DataCare, nous fait part de son travail avec des partenaires nationaux en France pour rapporter et comparer les données sur les enfants placés dans des structures alternatives.

Introduction

Au cours de l'année écoulée, Eurochild, en partenariat avec UNICEF ECARO, a travaillé en étroite collaboration avec des experts nationaux afin d'améliorer la disponibilité et la portée des données nationales et européennes concernant les enfants placés en protection de l'enfance. En France, nous avons travaillé en étroite collaboration avec Isabelle Frechon pour améliorer la qualité de l'observation quantitative des enfants protégés en France.

Il s'agissait notamment de cartographier les données statistiques nationales disponibles dans le cadre de la recherche menée lors de la première phase du projet DataCare, afin de démontrer que les données collectées en France sont suffisantes pour créer quatre indicateurs agrégés pour les enfants en « Alternative Care » qui correspond en France aux « enfants accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance »¹.

- Taux d'enfants âgés de 0 à 17 ans en alternative care (enfants accueillis par l'ASE) à un moment donné (pour 100 000)
- Taux d'enfants âgés de 0 à 17 ans en placement résidentiel à un moment donné (pour 100 000)
- Taux d'enfants âgés de 0 à 17 ans en placement familial à un moment donné (pour 100 000)
- Le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 17 ans en placement résidentiel (par rapport au nombre total d'enfants âgés de 0 à 17 ans en alternative care (enfants accueillis par l'ASE).

Dans la deuxième phase du projet, Isabelle Frechon a apporté son expertise scientifique pour mettre en œuvre ces indicateurs en collaborant avec les autorités statistiques nationales.

Difficultés actuelles liées à la collecte de données sur les enfants placés en France

En France, la *Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques* (DREES) recueille chaque année des données statistiques sur les enfants placés et l'Observatoire *national de la protection de l'enfance* (ONPE) recueille et diffuse des indicateurs et des chiffres clés sur

¹ Les enfants accueillis par l'ASE sont une catégorie statistique de la DREES qui correspond aux enfants plécs directement par un Juge des Enfants et aux enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, qu'il s'agisse d'une mesure judiciaire ou d'une mesure administrative. Les données sont disponibles en open data ici

un champ plus large couvrant à la fois les enfants en danger (par exemple, les données sur la victimisation) et les enfants protégés (placement alternatif ou mesures préventives).².

La collecte des données sur les enfants placés nécessite de la part de la DREES de travailler sur un système de protection de l'enfance décentralisé dans les 100 départements français. Les données sont issues d'un système de gestion financière des mesures et s'appuient sur deux instances décisionnelles : la justice des mineurs et les services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ces données ont toujours été publiques et, avec le développement de l'Open Data, elles sont de plus en plus accessibles³. Toutefois, l'agrégation de ces données au niveau requis pour la comparaison avec les catégories européennes et internationales *d'alternative care* se heurte à une série de difficultés :

- Pour obtenir une vue d'ensemble du nombre d'enfants (de 0 à 20 ans) accueillis à l'ASE en France, il faut agréger huit tableaux différents.
- Les catégories utilisées sont basées sur les informations détenues par les départements. Si la mesure de placement est décidée et suivie par un juge des enfants (en tant que *placement direct*), le département finance la mesure et ne connaît pas le lieu d'accueil de l'enfant.
- Les grandes associations de placement sont regroupées sous le terme d'Établissement, qui est un type de prise en charge de plus en plus diversifié (foyer, logement indépendant, famille d'accueil, placement à domicile). Les établissements englobent donc des éléments de différentes catégories internationales de prise en charge alternative, telles que le "placement résidentiel" ou le "placement familial". Cela pose un problème de comparaison au niveau européen.

Pour relever ce défi, Isabelle Frechon a travaillé en partenariat étroit avec la DREES afin de trouver une solution pour dépasser ces deux obstacles qui rendaient invisibles les types de placement directs et la diversification des modes de prises en charge en institution. Ces indicateurs peuvent alors se calculer en utilisant deux enquêtes de la DREES : celle annuelle sur les bénéficiaires de l'Aide sociale et l'enquête "Etablissements sociaux (ES-PE)" qui est réalisée tous les quatre ans.

Pour diffuser ces indicateurs, Isabelle Frechon s'est engagée avec l'ONPE, qui a notamment organisé un atelier technique en janvier 2023 pour diffuser la méthode et discuter de la manière dont ces indicateurs seront présentés dans le rapport annuel de l'ONPE sur les enfants dans le système de protection de l'enfance en France (à partir de l'automne 2023)

Accompagnant ce travail statistique mené par Isabelle Frechon pour faire progresser l'utilisation des données administratives dans les politiques publiques, Eurochild a plaidé auprès des décideurs politiques français, tels que la Secrétaire d'État à la protection de l'enfance et le

² Il est à noter qu'une observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance (dispositif Olinpe) tente d'être mise en place depuis 2007 par l'ONPE puis très récemment par la DREES, mais les départements peinent à faire remonter ces données.

³ L'ensemble des données DREES sur la protection de l'enfance sont en Open Data <u>ici</u>

coordinateur national de la garantie européenne pour l'enfant, pour inclure ces indicateurs dans les politiques nationales et pour soutenir les efforts européens visant à améliorer la comparaison des données pour les enfants en *alternative care* (accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance)

Défis à relever pour la mise en œuvre des recommandations de DataCare en France

La mise en œuvre de ces indicateurs en France se heurte à des difficultés persistantes, dont Isabelle Frechon nous fait part :

- Ce travail n'a été rendu possible que par une poignée de professionnels au sein des autorités compétentes. Pour rendre plus visible l'institutionnalisation des enfants, il appartiendra aux pouvoirs publics nationaux et européens d'intégrer ces indicateurs dans les cadres de suivi nationaux et européens d'initiatives telles que la Garantie européenne pour l'enfant.
- La limitation de l'observation aux enfants âgés de 0 à 17 ans rend invisible la situation des jeunes adultes âgés de 18 à 20 ans qui bénéficient d'une aide, protection ou contrat jeunes majeurs. Il est essentiel de recueillir des données sur la situation de ces jeunes majeurs, à la fois dans le cadre de prolongation de la prise en charge et une fois qu'ils ont quitté le système de protection.
- Tout effort visant à inclure des indicateurs comparatifs sur les enfants placés en *alternative care* doit tenir compte du **contexte plus large et des défis du secteur national de la protection de l'enfance**. En France, par exemple, le recrutement de familles d'accueil et d'éducateurs traverse une période de crise, et les efforts de désinstitutionnalisation doivent tenir compte de ces réalités nationales.
- Enfin, la désinstitutionnalisation doit absolument s'accompagner d'une observation du bien-être des enfants et des familles. Quels indicateurs communs allons-nous utiliser pour mesurer cette éventuelle évolution dans les pays européens ?

En conclusion, travailler sur un projet commun d'amélioration de la connaissance quantifiée de la protection de l'enfance avec les pays européens inclus dans le projet DataCare, a été une expérience enrichissante pour la chercheuse Isabelle Frechon et Eurochild, et a pu servir de levier pour faire progresser l'observation en protection de l'enfance en France. Isabelle Frechon reste disposée à poursuivre ce travail sur les 18-20 ans et sur les indicateurs de prévention.

Madame <u>Isabelle Frechon</u> est sociologue et démographe, elle est chargée de recherche au Laboratoire Printemps - CNRS Université Paris Saclay. Depuis la fin des années 1990, elle réalise des enquêtes sur le parcours des enfants placés en protection de l'enfance et a dirigé l'<u>Enquête longitudinale sur l'accès à l'autonomie après le placement</u> en partenariat avec l'Institut national d'études démographiques et son laboratoire. Son approche mêle analyses quantitatives et qualitatives. Par ailleurs, elle exploite les données de la statistique publique sur les enfants en protection de l'enfance et a analysé leur quantification dans trois articles (voir bibliographie). Depuis 2020, elle est la correspondante nationale française du projet DataCare.

Liens pour plus d'informations et de publications du Dr Isabelle Frechon

- <u>Découvrez comment Eurochild a travaillé à l'amélioration des données sur les enfants</u> placés en milieu alternatif en Roumanie.
- Lire l'intégralité des conclusions et des recommandations du projet DataCare.
- Frechon I., (2006) "L'impossible observation de l'enfance protégée en France?
- Frechon, I. (2007) Les enjeux financiers de gestion : Une approche chiffrée.
- Frechon I., Halifax J., Guyavarch E., (2009) "<u>État des lieux de l'enfance en danger, sources et données disponibles en France</u>"